

BORDEREAU DE REMISE DE CHEQUES FEDEBON

DATE :

COORDONNÉES DE L'ENSEIGNE :

VALEUR FACIALE	QUANTITE	MONTANT
5€		=.....€
10€		=.....€
20€		=.....€
TOTAL	=.....€	=.....€

** Tous les bons parvenus à la CCI du Cher avant le 20 du mois seront remboursés avant le 31 du même mois, conformément à l'article 4 de la convention. Les bons peuvent nous être retournés par simple courrier, les talons que vous conservez serviront de justificatif en cas de perte de courrier.*

TAMPON ET SIGNATURE :

Les chèques cadeaux sont à nous retourner à l'adresse suivante :
 CCI DU CHER - Fédébon
 14 ALLEE CHARLES PATHE – ZAC DE L'ECHANGEUR – CS 70237
 18022 BOURGES CEDEX